



**The World's Private
Capital Hub***
9-11 Septembre, 2024
Palais des Congrès, Paris, France

*Le Salon Mondial du Capital Investissement



+ 16 Mds d'euros

L'inquiétante dérive des dépenses publiques locales

Le déficit des Apul serait de 0,9 % du PIB en 2024, soit un niveau inédit depuis le début des années 1980



Les Apul incluent IDF Mobilités et la Société du Grand Paris qui était à l'origine de presque la moitié du déficit des Apul en 2023 - © SIPA



*Mécomptes publics,
François Ecalle*

Les ministres démissionnaires de l'Économie et des Comptes publics viennent d'informer les présidents et rapporteurs généraux des commissions des finances du Parlement que le déficit des administrations publiques locales (Apul) en 2024 pourrait être supérieur de 16 Mds€ à la prévision inscrite dans le programme de stabilité publié et transmis à la Commission européenne en avril.

Leurs dépenses d'investissement augmenteraient de 15 % contre 7,5 % prévus dans ce programme. Elles augmentent toujours fortement deux ans avant les élections municipales et la prévision du programme de stabilité était trop basse, mais une croissance de 15 %, faisant suite à un taux de 12 % en 2023, serait particulièrement forte. Il s'agit certes d'investissements mais ils ne sont pas toujours justifiés.

Leurs dépenses d'investissement augmenteraient de 15 % contre 7,5 % prévus. Il s'agit d'investissements, mais ils ne sont pas toujours justifiés.

Leurs dépenses de fonctionnement augmenteraient de 7 % contre 2 % prévus dans le programme de stabilité. Cette dernière prévision était sûrement elle aussi trop basse, mais il est très difficile de comprendre comment on peut arriver à 7 %, surtout dans un contexte où l'inflation revient vers 2 %.

Le programme de stabilité prévoyait un déficit des administrations publiques locales de 0,4 % du PIB en 2024. Si cette inquiétante dérive des dépenses publiques locales était confirmée, ce déficit serait de 0,9 % du PIB en 2024, soit un niveau inédit depuis le début des années 1980.

Abondantes liquidités mobilisables

La prévision d'un déficit public total de 5,6 % du PIB en 2024, que les médias ont largement relayée, est celle qui figurait dans une note de la direction générale du Trésor datée de la mi-juillet. Elle ne tablait que sur une dérive de 5 Mds€ des dépenses des Apul. La hausse de 16 Mds€ annoncée par les ministres repose sur des remontées fragiles et partielles des comptes des collectivités locales pour le premier semestre, qui ont été disponibles plus tard. Cette nouvelle estimation est donc à prendre avec réserve, d'autant plus que les dépenses d'investissement des collectivités locales sont concentrées sur le deuxième semestre et que le premier n'est pas toujours très représentatif.

Si cette dérive du déficit des Apul était avérée, le déficit public total pour 2024 ne serait pas de 5,6 % du PIB comme prévu, mais de 5,9 %.

Si cette dérive de 16 Mds€ du déficit des Apul était néanmoins avérée et toutes choses égales par ailleurs, le déficit public total pour 2024 ne serait pas de 5,6 % du PIB comme prévu à la mi-juillet par la direction du Trésor, mais de 5,9 % du PIB. La situation des finances publiques serait donc encore plus grave, même si la dette publique n'augmente pas autant. En effet, les Apul ont emprunté au-delà de leurs besoins immédiats en 2020-2021 et ont accumulé d'abondantes liquidités qu'elles peuvent aujourd'hui mobiliser pour financer leurs dépenses sans s'endetter plus fortement.

On peut enfin noter que les Apul comprennent non seulement les collectivités territoriales et leurs établissements publics, notamment les intercommunalités, mais aussi des établissements publics nationaux ayant une compétence locale. Elles incluent en particulier Ile-de-France Mobilités et la Société du Grand Paris qui était à l'origine de presque la moitié des 10 Mds€ de déficit des Apul en 2023.

Le site www.fipeco.fr développe les analyses de François Ecalle.

[S'inscrire à la newsletter Économie Politique](#)

A lire également

[Mécomptes publics - les chroniques de François Ecalle](#)

Publié le 11/09/2024

Catégories :

Economie / Mécomptes publics /

Réutiliser cet article

Cet article est une œuvre protégée. Son utilisation donne lieu à des droits d'exploitation et de rediffusion interne et externe. [Nous consulter](#).